
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Portant élévation à titre Exceptionnel et
Civil dans l'Ordre National du Bénin de
Monsieur Basile ADJOU MOUMOUNI

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 2007-300 du 17 Juin 2007 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BIOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Lettre N° 2842/07/PR/DC/DIP du 12 Décembre 2007 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

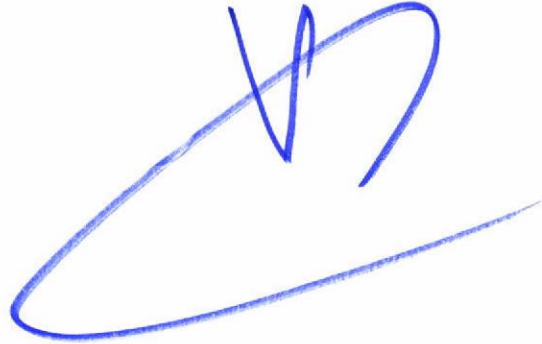
DECRETE :

Article 1^{er} : Est nommé et promu à titre Exceptionnel et Civil à la dignité de Grand Officier de l'Ordre National du Bénin pour prendre rang de la date de sa réception, Monsieur Basile ADJOU MOUMOUNI, Homme Politique, Ancien Fonctionnaire de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à la retraite.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

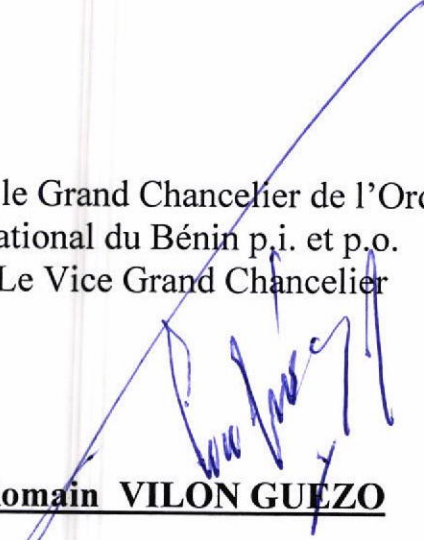
Fait à Cotonou, le 21 janvier 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Dr Boni YAYI

Pour le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin p.i. et p.o.
Le Vice Grand Chancelier


Romain VILON GUEZO

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 26 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1 .